

Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail



38309

Vilvoorde: 277 Mechelsesteenweg - 1800 Vilvoorde

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

: 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur-Meu.

CONFIDENTIEL T.V.A. BE 0406.671.312 cibic@skynet.be

22: 04 388 12 94

3: 0475/23 87 30

Rapport d'inspection - Installation électrique domes	tique BT /	TBT exi	stante
N° de rapport : 25 15 03 03/01			
Concerne: Contrôle dans le cadre d'une vente contrôle périodique Type d'habitation: D'maison cappartement cautres: Demandeur: Contrôle périodique Personne sur place: Contrôle périodique Adresse de la visite: Contrôle périodique	1 Fil	oT.	
Date de visite : 09/3/15 Date d'émission : 09/03/2 1/Référen			K
Référentiel réglementaire : RGIE art. 🗆 271 🗪 276 bis et dérogations 🗖 2 Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11	271 bis 🚨 2	78	
Description de l'installation visitée :	0	10 10 10 11	
Tension d'utilisation :	ment : nombre de cir	A cuits termin	aux :
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			and traped state
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		X	
Etat du matériel électrique installé		X	
Mesures de protection contre les contacts directs		-	3241281312811
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel plombé non plombable à nouveau plombé	60.185	4	016707000 07024323=145
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		9	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la	August Phil		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	-	X	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		1	.,,
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	1	X	4
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	×	-)	
Résistance de dispersion de la prise de terre :		X	and delegan floor
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipeme Manquements / Notes :	nt individuel	de l'agent C	IB
Conclusion :			
 L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R. G.I.E. Le proche dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur. 	ain contrôle p	ériodique e	st à effe ctuer

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité par le même organisme après mise en conformité par le même de 18 mois après signature de l'acte de vente

☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter

par le même organisme en vue de compléter le dossier. Nom et visa de l'inspecteur

Domenico

Nom et visa du demandeur pour réception :

Pour CIB,

Contrôle Industriel Belge a.s.b.l. Organisme de contrôle agréé - Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

Tél: 04 234 17 00 Fax: 04 234 17 80 Tél: 065 34 76 50 Fax: 065 36 15 88

T.V.A. BE 0406.671.312

cibic@skynet.be

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 23/110308/01
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. ☐ Absence de réseau général de terre. ☑ Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. ☐ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre. ☑ Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants:
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants:
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants:
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants:
\square Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants:
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants:
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants:
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants : prises 15e logs
A Absence de Sectionnem de Tenç & Absence de Dagues de Tolisanas and finibles des affects
Howten alec côte à côte, & Recondition neven
gineral de l'installation elachiques, des coffichs at du praticisel à postes fixe.
we have a first the